

APPRENTISSAGE PAR LE SERVICE COMMUNAUTAIRE:

GUIDE DE L'ETUDIANT

APPRENTISSAGE PAR LE SERVICE COMMUNAUTAIRE: Définition

- Avec l'apprentissage par le service communautaire (ASC), l'apprentissage devient vivant. L'ASC est la passerelle entre les cours académiques et les expériences à l'échelle de la communauté.
- Les étudiants donnent leur temps et leurs habiletés à des organismes communautaires, et ce, dans le cadre de leurs études. Ils sont ainsi stimulés à participer à leur propre apprentissage de manière nouvelle et dynamique d'une part et d'autre part, à découvrir les liens qui lient la théorie à la pratique.
- L'ASC donne aux étudiants l'occasion de participer aux activités d'un organisme communautaire ou d'un groupe d'action sociale, et ce, dans le cadre d'un cours universitaire. En prenant part à l'ASC, les étudiants jettent un pont entre leur formation universitaire et ce qui importe dans leur communauté.
- Les étudiants qui prennent part à l'ASC sont d'accord avec l'idée que le processus est indispensable à leur apprentissage et au service communautaire. Les enseignants fournissent aux étudiants des occasions, par le biais de tâches et d'activités en classe, de partir à la découverte - tout en gardant un esprit critique - des relations entre les placements communautaires, les documents du cours et les plus vastes enjeux sociaux. On encourage vivement les étudiants à rechercher d'autres moyens de réfléchir à leur expérience en ASC (ex. : parler avec le superviseur communautaire, tenir un journal, rédiger un texte créatif en prose, parler de son expérience avec des amis, participer à la vie de l'organisme d'accueil).

POURQUOI PARTICIPER À L'ASC?

- Acquérir une expérience inestimable et développer des habiletés intellectuelles, professionnelles et personnelles en participant à l'ASC;
- Développer une pensée critique et des habiletés de résolution de problèmes;
- Améliorer sa capacité à accepter l'ambiguïté (et à être ouvert au changement);
- Développer ou améliorer d'autres habiletés, notamment en communication, en collaboration et en leadership;
- Approfondir sa compréhension du contenu du cours et apprendre à appliquer le contenu du cours à de nouvelles situations;
- Acquérir une expérience pratique dans le secteur non lucratif;
- En apprendre plus sur les enjeux sociaux et sur leurs principales causes.

COMMENT COMMENCER?

1. CHOISIR UN PLACEMENT

Au début de la session, vous recevrez une liste de placements possibles. Vous pourrez les consulter sur le portail de l'ACS. Choisissez un placement qui convient à ce qui vous intéresse et réfléchissez attentivement aux questions suivantes :

- Quels enjeux ou quelles causes sont vraiment importants pour vous?
- Avez-vous des contraintes de temps? Si oui, lesquelles (jours particuliers, journée/soirée/fin de semaine)?

- Quelles dispositions pouvez-vous prendre pour le transport (autobus, covoiturage, voiture)?
- Quels talents, quelles habiletés ou aptitudes pouvez-vous partager avec d'autres personnes?
- Quels talents, quelles habiletés ou aptitudes aimeriez-vous développer?
- Dans quel type d'environnement aimeriez-vous travailler (à l'intérieur, en plein air, structuré / non structuré)?
- Quel type d'engagement préféreriez-vous (une fois par semaine, quelques jours intensifs)?
- Y a-t-il un groupe d'âge avec lequel vous préféreriez travailler?
- Préférez-vous travailler seul ou en groupe?

Note sur notre programme d'évaluation

À la fin de chaque session, nous demandons à tous les participants de faire part de leurs commentaires sur leur expérience en ASC. Merci de répondre à une question d'une durée de 15 minutes.

2. CONTRÔLES DE SÉCURITÉ

Certains organismes exigent des étudiants un contrôle de casier judiciaire ou un *Youth Intervention Check* avant qu'ils ne commencent à travailler avec leurs clients. Reportez-vous à la liste des placements disponibles sur le portail de l'ASC pour connaître les exigences en matière de sécurité ou obtenez confirmation auprès de votre enseignant.

PIÈCES D'IDENTITÉ OBLIGATOIRES

DEUX pièces d'identité valides qui remplissent les conditions suivantes :

- Une pièce d'identité avec photo
- Une pièce d'identité émise par le gouvernement fédéral ou provincial
- Doit indiquer votre nom au complet + date de naissance

PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

- Carte d'Alberta Health Care
- Certificat de naissance
- Carte de citoyenneté
- Permis de conduire
- Carte de permis d'armes à feu
- Carte d'immigration
- Certificat de statut d'indien
- Passeport
- Carte de résidence permanente
- Carte de Défense nationale
- Visa étudiant

QUAND ET OÙ

Vous devez vous rendre au bureau de l'ASC entre 9 h et 16 h pour compléter les formulaires relatifs au contrôle de sécurité, pendant les dates indiquées sur le site Web de l'ASC *(Les demandes de contrôle de sécurité ne pourront pas être traitées après ces dates.)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES CONTRÔLES DE SÉCURITÉ

- Les frais de vérification d'informations de la police sont couverts par le programme de l'ASC.
 - Il faut compter environ sept à dix jours pour que les contrôles de sécurité soient complétés.
 - Les cotes de sécurité, une fois traitées et livrées, seront transmises aux enseignants qui vous en informeront.
- Pour pouvoir commencer vos activités liées au service communautaire, vous devez faire savoir à votre superviseur communautaire que vous avez reçu votre cote de sécurité. Les contrôles de sécurité complétés seront conservés au bureau de l'ASC. Les photocopies de ces contrôles sont disponibles sur demande.

- Certains organismes pourraient exiger d'autres cotes de sécurité ou accords en raison de la nature des services qu'ils offrent et des clients à qui ils fournissent ces services. Les étudiants doivent se tenir au courant de tout renseignement supplémentaire qu'ils devraient fournir.

3. PROCESSUS DE PLACEMENT DES ETUDIANTS

Le processus de placement des étudiants en ASC est au cœur de l'ASC et il est nécessaire que vous vous en acquittiez pour obtenir un placement. Pour mener à bien ce processus, deux formulaires doivent être remplis : un formulaire de consentement disponible en ligne et un formulaire de fin de placement qui vous permet et permet également à votre partenaire communautaire et à votre enseignant de confirmer que vous avez bel et bien mené votre placement à terme.

FONCTIONNEMENT

1. Consultez le site Web de l'ASC et remplissez le formulaire en ligne. Ce formulaire permet de vous identifier en tant qu'étudiant en ASC et de connaître le partenaire communautaire avec lequel vous travaillerez pendant votre inscription au cours. Complétez ce formulaire **après** que votre enseignant a confirmé votre placement.
2. Avec votre partenaire communautaire, fixez un jour et une heure pour parler de votre placement, votre horaire, la façon dont vous resterez en contact, les activités liées à votre apprentissage et le code d'éthique que vous devrez respecter. S'il y a des projets de fin de cours, des produits ou documents à livrer que votre partenaire communautaire exige, parlez-en avec lui et fixez la date à laquelle vous devrez remettre ces projets. Tout au long de la session, le bureau de l'ASC sera en contact avec vous par courriel pour s'assurer que tout se déroule conformément aux attentes.
3. Vers la fin de la session, vous devrez remplir le formulaire de fin de placement. Prenez rendez-vous avec votre partenaire communautaire pour remplir ce formulaire. Remplissez la section de l'étudiant avant la rencontre, puis demandez à votre partenaire communautaire de remplir sa section. Envoyez le formulaire complété à votre enseignant au plus tard à la date fixée pendant votre cours.

QUAND COMMENCER?

Ligne de temps des responsabilités

DEUX PREMIÈRES SEMAINES DE COURS

Choisissez votre placement

Suivez le protocole établi par votre enseignant pour choisir un organisme selon vos centres d'intérêt, votre disponibilité et vos forces. Vous trouverez une liste des placements et les conditions à remplir sur le portail de l'ASC.
**N'oubliez pas de choisir une deuxième option de placement dans le cas où votre premier choix ne pourrait aboutir ou s'il n'est pas disponible. Tout au long de la session, vous recevrez des courriels du bureau de l'ASC pour vous épauler dans vos progrès en ASC.*

AVANT OU PENDANT LA TROISIÈME SEMAINE DE COURS

*(Veuillez consulter le site Web de l'ASC pour connaître la date exacte)

Inscrivez-vous sur le site WEB de l'ASC, dans la section réservée aux étudiants, à votre placement

1. Cliquez sur le lien vers la section réservée aux étudiants du site Web de l'ASC : <http://sites.google.com/a/ualberta.ca/csl-student-site/>.
2. Une fois sur cette page, cliquez sur le lien vers le portail de l'ASC.
3. Inscrivez-vous en utilisant votre CCID et votre mot de passe.
4. Repérez votre cours + le placement qui vous a été affecté (prenez en note le nom de l'organisme + le titre du projet).
5. Complétez le formulaire de l'étudiant dans la section réservée aux étudiants + soumettez-le.
6. Imprimez le formulaire + suivez les étapes de la liste de vérification qui apparaîtra à l'écran une fois que vous aurez envoyé votre formulaire.

<p>TROISIÈME SEMAINE DE COURS (de 9 h à 16 h)</p>	<p>Allez au bureau de l'ASC pour les contrôles de sécurité *(Veuillez consulter le site de l'ASC pour connaître les dates exactes) Reportez-vous à la liste des placements ou confirmez auprès de votre enseignant le ou les contrôles de sécurité exigés. <i>*Rappelez-vous que les demandes soumises en retard ne seront pas acceptées.</i></p>
<p>PENDANT LA SESSION</p>	<p>Faites votre placement Faites une liste des dates auxquelles vous devez avoir terminé vos activités de placement. Parlez régulièrement à votre superviseur communautaire tout au long de la session de cours de ces activités, conformément à ce qui a été établi. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre superviseur. <i>*N'oubliez pas que votre superviseur est aussi occupé que vous.</i></p>
<p>CE QUE VOUS DEVEZ REMETTRE À VOTRE INSTRUCTEUR AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DE COURS</p>	<p>Remplissez le formulaire de fin de placement Vers la fin de votre placement, fixez une date de rendez-vous avec votre superviseur communautaire et remplissez le formulaire de fin de placement. Il est nécessaire que vous remplissiez ce formulaire avec votre superviseur communautaire pour prouver que vous avez bel et bien rempli les conditions liées à votre placement (y compris les heures que vous avez consacrées et le projet en tant que tel). Discutez de la possibilité et de la façon dont vous pourriez continuer, offrez un exemplaire de votre travail à votre superviseur communautaire et pensez à l'inviter à une présentation en classe. <i>*Rappelez-vous qu'une petite fête est prévue en avril, à la fin de la session d'hiver. Il s'agit d'un événement annuel qui permet aux étudiants, aux enseignants et aux partenaires communautaires de se réunir et qui permet notamment aux étudiants de montrer leurs projets d'ASC.</i></p>

ASC : À FAIRE ET À NE PAS FAIRE

À FAIRE

Choisissez un organisme communautaire qui convient à ce qui vous intéresse, à votre personnalité et à votre parcours universitaire.

Choisissez votre placement ASC dès le tout début de la session de cours.

Faites des recherches pour savoir qui votre organisme dessert.

Posez vos questions sur les attentes de l'organisme et les apprenants en ASC.

Protégez-vous et protégez les autres.

Adoptez un comportement professionnel, évitez tout commentaire non professionnel, soyez courtois et respectueux en tout temps.

Soyez proactif, prenez votre expérience en main; soyez responsable et faites de votre expérience un moment de votre vie qui sera important, positif et qui vous permettra d'apprendre et de vous développer.

Si vous décidez d'abandonner ce cours, informez-en votre superviseur communautaire.

Traitez votre affectation d'ASC comme vous traiteriez un emploi; soyez ponctuel; fixez-vous un calendrier et respectez-le; si vous avez un empêchement et que vous ne pouvez pas vous présenter, informez-en votre superviseur dès que possible et prenez les dispositions nécessaires pour rattraper les heures perdues.

Respectez l'étiquette en matière d'appels téléphoniques et de courriels.

Dans le cadre de vos activités en ASC, faites des recherches sur le quartier, l'organisme et les personnes avec qui vous allez travailler.

Avant votre rencontre d'orientation ou initiale, faire des recherches sur l'organisme.

Soyez présent pour la séance d'orientation et pour toutes les entrevues que l'organisme souhaite mener avec vous.

Faites preuve de jugement dans vos allées et venues et soyez toujours conscient de votre environnement.

Précisez vos objectifs d'apprentissage avec votre superviseur communautaire.

Soyez conscient de vos limites, de vos habiletés et de vos expériences.

Soyez conscient que toutes vos activités de recherche doivent respecter les protocoles approuvés par les enseignants; demandez toujours à votre enseignant si vous ne savez pas quoi faire en ce qui concerne les pratiques ou les lignes directrice en matière d'éthique de recherche.

Portez des vêtements appropriés; votre présentation doit être toujours soignée.

Minimisez les risques en étant toujours à l'écoute de la sécurité émotionnelle, psychologique et physique ainsi que du bien-être des personnes que vous rencontrez.

À NE PAS FAIRE

Ne donnez pas vos coordonnées personnelles.

Ne prenez pas part à des activités où vous ne vous sentez pas en sécurité.

Ne donnez pas les noms ou des renseignements susceptibles de pouvoir identifier des membres de la communauté, des clients de l'organisme pendant des discussions ou dans des documents écrits sans avoir demandé au préalable la permission; il faut respecter les renseignements confidentiels des clients.

QUESTIONS?

N'hésitez pas à venir faire un tour au bureau de l'ASC pendant les heures de bureau.

- Questions sur votre placement?
Parlez d'abord à votre superviseur communautaire.
- Questions sur le cours?
Parlez d'abord à votre enseignant.

COMMENT TROUVER DES POSSIBILITÉS D'ASC?

Notre site Web (ualberta.ca/community-service-learning) constitue la meilleure source d'informations si vous souhaitez en savoir plus sur :

- Le Certificat en engagement communautaire + l'Apprentissage par le service
- Le programme « Retour à la collectivité »
- Les cours ciblent l'ASC
- Le stage *Non-Profit Board*

UAB.CA/CSL
cslinfo@ualberta.ca
780.492.9557